



# ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE L'ILLE-ET-VILAINE

Dans le contexte actuel d'épidémie COVID 19 et de confinement, les consignes officielles imposent de reporter tous les soins hors urgences.

Jusqu'à nouvel ordre le Dr \_\_\_\_\_ suspend l'**accueil physique** au cabinet jusqu'à nouvel ordre.



1 - En cas d'urgence, nous vous remercions de laisser en priorité un message sur ce répondeur :  
sur cette boîte mail :  
avec vos coordonnées et le motif d'urgence.

2 - En l'absence de réponse dans les 24h, vous pourrez également en deuxième intention contacter le service de régulation du conseil de l'ordre à l'adresse mail suivante :  
[urgence.cdo35@gmail.com](mailto:urgence.cdo35@gmail.com)  
en précisant vos noms, prénoms, numéro de téléphone ainsi que le motif de votre demande et le nom de votre dentiste habituel.

3 - Enfin, **en dernier recours** vous pouvez contacter le conseil de l'ordre départemental des chirurgiens-dentistes d'Ille-et-Vilaine (lundi au dimanche : 8h à 18h)

**Merci de votre compréhension**